

BULLETIN
MUNICIPAL

EDITION
2024



SAINT-PIERRE-EN-PORT





EDITO

P 3



À VOTRE
SERVICE

P 4



INFOS
PRATIQUES

P 5 à 7



GESTION
COMMUNALE

P 8 à 10



VIE LOCALE

P 11 à 17



ENVIRONNEMENT

P 18 à 21



URBANISME

P 22 à 23



VIE
ASSOCIATIVE

P 24 à 33



PAROISSE
SAINT-BENOIT

P 34



ETAT CIVIL

P 35



MERCIA A NOS
ANNONCEURS

P 34 à 37



CALENDRIER
DES FETES

P 39

SOMMAIRE

L'équipe municipale souhaite rendre hommage à Laurent Noël, notre agent municipal depuis de nombreuses années, décédé prématurément le 5 juillet dernier.



REMERCIEMENTS

L'équipe municipale tient à remercier Pierre-Paul Ambroselli pour sa réfection, à titre gracieux, des inscriptions sur le monument aux morts.



Crédit photo couverture : © Romain Perrot - Plage des Grandes Dalles - Décembre 2022 sans trucage



Chères Saint-Pierraises, Chers Saint-Pierrais,

Quelle année 2024 remplie d'événements !!!

Tout d'abord, j'ai une pensée particulière pour toutes les personnes et familles Saint-Pierraises touchées par la perte d'un être cher durant cette année. Pour nous, élus et agents de la collectivité, la disparition de Laurent, notre agent technique, a marqué nos esprits.

80^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie, Elections Européennes, Jeux Olympiques, dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République, Jeux Paralympiques, réouverture de Notre Dame de Paris... actualités marquantes de notre pays. Dans les paysages Européen et International, les guerres sont toujours présentes malheureusement.

De notre côté, l'équipe municipale et agents continuons à œuvrer pour que votre quotidien soit à minima maintenu, voire, amélioré. Le projet prioritaire du terrain multisports a été réalisé faisant, une installation bienvenue pour nos jeunes, nos écoliers et associations avant même que les lignes de jeux ne soient tracées. Des chemins ruraux ont été réhabilités, la descente du parking de la plage de Saint-Pierre réaménagée, le plan d'économie d'énergie continue à se déployer également, avec le remplacement des sources lumineuses par des nouvelles technologies à leds dans les classes, la cantine et la garderie. La préservation de notre patrimoine communal reste une priorité et, pour cette année, la porte d'entrée du secrétariat de mairie et les fenêtres de la salle des mariages ont été remplacées, la toiture du hall de l'annexe refaite à neuve tout comme celle du local au cimetière nord... voilà quelques-unes des actions réalisées. Je vous laisse parcourir ce bulletin pour en découvrir d'autres.

Notre village a retrouvé un boucher,... peut être qu'un jour il retrouvera un médecin ! J'entends cette préoccupation au travers de nos échanges avec les uns et les autres. Sachez que nous sommes ouverts et attentifs à toutes démarches ou initiatives pour que dans le secteur nord de l'intercommunalité, nous ne soyons pas oubliés.

Saint-Pierre-En-Port vit, sait s'amuser et distraire ! Les différentes fêtes et manifestations qui se sont succédées en 2024, prouvent toute la vitalité, la motivation et l'implication des Associations et de leurs bénévoles. Un grand Merci à tous pour votre investissement personnel et collectif pour faire de notre commune, l'une des plus animée sur le territoire intercommunal.

Je renouvelle tout mon soutien aux artisans, agriculteurs, commerçants et entrepreneurs de notre territoire ainsi qu'à l'équipe de professeurs des écoles qui participent également à notre vie locale. J'en profite aussi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, qu'ils prennent plaisir à vivre dans notre commune.

Merci à nos annonceurs pour leurs contributions, au photographe artiste pour la création de la page de couverture, à l'équipe municipale et à nos agents pour le travail réalisé pour l'élaboration de ce magazine.

Enfin, il m'appartient en ce début d'année 2025, au nom de l'équipe municipale, de vous souhaiter une belle année, remplie de santé, bonheur et prospérité ainsi que pour les personnes qui vous sont proches. Nous serons très heureux de vous retrouver à la cérémonie des vœux qui se tiendra le jeudi 16 janvier 2025, salle des Pommiers à 18h30.

Avec mon dévouement,

Votre Maire,
Emmanuel FAVEY

LES ÉLUS



R. DAVID
1^{er} Adjoint

En charge du Service Technique
Vice-président des commissions :
" Bâtiments, voirie, plage, illuminations ",
" fleurissement et espaces verts "



D. JAYOT
2^{ème} Adjoint

En charge des agents administratifs
et Entretien / Cantine
Vice-président des commissions :
" Santé " et " Finances et administration "



S. DUJARDIN
3^{ème} Adjoint

Vice-Président de la commission :
" Environnement, PLUi, urbanisme "



V. KIEFFER-JOLY
4^{ème} Adjoint

Vice-présidente des commissions :
" Logements et salles communales ",
" Communication, tourisme, artisanat et
commerces ", " Culture et associations "



A. HAUGUEL

Vice-présidente de la commission :
" Affaires scolaires "



J. MILLET

Vice-président des commissions :
" Jeunesse et sport "
et " Fêtes et commémorations "



P.A. BERGER

Vice-président de la commission :
" Solidarité et intergénérationnelle "



D. LECONTE



J.P. BRIET



L. MALANDAIN



J. TRÉPIÉD



J.C. LAVENU

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Service administratif de la mairie



E. GREAUME
Secrétaire de Mairie



H. TARNAUD
Adjointe administrative
(indisponible)



S. DELALANDRE
Adjointe administrative
remplaçante

Écoles



M. PIMONT
Aide à l'enseignante
école maternelle
et surveillance cantine



E. LAGODA
Surveillance
cantine et garderie
Chargée du point livres



H. HERVIEUX
Gestion service cantine
et Entretien salles
communales

Agence postale



V. ANSEUME
Adjointe administrative
chargée de La Poste

Adjoints techniques



E. PROVAUX



N. LARCHER



G. AUZOU

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

✉ 41, rue de la Mairie 76540 SAINT-PIERRE-EN-PORT

☎ 02.35.27.42.56

adresse mail : mairie@saint-pierre-en-port.fr

site internet : <http://www.saint-pierre-en-port.fr/>



Horaires d'ouverture du secrétariat au public :

Lundi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h30

Mardi : 9h00 - 12h00 / Fermé l'après-midi

Mercredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h30

Judi : 9h00 - 12h00 / Fermé l'après-midi

Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h30

Permanence des élus uniquement sur rendez-vous

M. le Maire : le mardi de 17h00 à 19h00

M^{me} et M^{rs}. les Adjoints :

le vendredi de 15h00 à 17h00

Retrouvez l'actualité de
la Commune
sur l'application

 **Panneau
Pocket**

 **Informations**

 **Alertes**

 **Évènements**



100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

MAIRIE

NUMÉROS PRATIQUES

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DU PAYS DES HAUTES FALAISES

100 Avenue François Mitterrand
76400 FÉCAMP
Tél. 02.35.10.90.00

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

69, Rue Guy de Maupassant
76540 THIERGEVILLE
Tél. 02.35.29.81.49

*Vous pouvez rencontrer une puéricultrice,
un médecin PMI, une sage-femme...*

PHARMACIE

Pharmacie Hauchecorne Benard

81, rue de la Mairie
76540 SAINT-PIERRE-EN-PORT
Tél. 02.35.27.41.10

INFIRMIÈRE

Madame Julie THEUBET

C.C. La Boule d'Or
50, rue de la Mairie
76540 SAINT-PIERRE-EN-PORT
Tél. 06.49.69.47.69

AGENCE POSTALE DE SAINT-PIERRE-EN-PORT

C.C. La Boule d'Or
Rue de la Mairie
76540 SAINT-PIERRE-EN-PORT
Tél. 02.35.10.06.40

*Lundi 9h/12h - Mardi au samedi 9h/12h30
Fermeture le 4^{ème} samedi du mois*

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

36, rue des Galeries
76 400 Fécamp
Tél. : 02 35 28 89 57
Mail : mjd@agglo-fecampcauxlittoral.fr

ÉCOLE SAINT-PIERRE-EN-PORT

École Primaire :
A. CAHARD & M. BOUDIN - DURAND
Tél. 02.35.27.49.20

École Maternelle : **J.VOLLÉ**
Tél. 09.67.44.44.95

ADMINISTRATION DE L'ÉTAT

Sous-Préfecture du Havre

95, Boulevard de Strasbourg
76600 LE HAVRE
Tél. 02.35.13.34.56

Préfecture de la Seine-Maritime

7, Place de la Madeleine
76000 ROUEN
Tél. 02.35.76.50.00

RECETTE MUNICIPALE DE FÉCAMP

76, rue Jules Ferry
76400 FECAMP
Tél. 02.35.28.86.83

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS D'YVETOT

2, rue du Couvent
76190 YVETOT
Tél. 02.35.95.98.60

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL

825, route de Valmont
76400 FECAMP
Tél. 02.35.10.48.48

Mail : contact@agglo-fecampcauxlittoral.fr
Site : www.agglo-fecampcauxlittoral.fr

LA COMMUNE VOUS FACILITE LA VIE !

Vous avez des questions sur les démarches administratives ?

- Carte d'identité / Passeport : <https://www.ville-fecamp.fr/carte-d-identite-passeport-piece.html>
- Reconnaissance anticipée à la naissance, pour les couples non mariés
- Préinscription scolaire
- Recensement militaire
- Etat-Civil (Naissance, Mariage, Pacs, Décès)
- Certificat d'immatriculation / Permis de conduire / Carte grise : : <https://www.ville-fecamp.fr/guides-des-demarches.html>
- Inscription sur les listes électorales
- Attestation d'accueil

Merci de bien vouloir contacter le Secrétariat de la Mairie au **02.35.27.42.56** qui pourra vous guider dans certaines de vos démarches administratives.

LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



- + pratique
- + innovante
- + sécurisée

QUAND DEMANDER UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ ?

- Ma carte d'identité arrive à expiration dans moins de 6 mois
- Je souhaite refaire ma carte d'identité suite à une perte ou un vol
- J'ai changé d'état civil ou d'adresse
- Il s'agit d'une première demande (pour un enfant, pour une naturalisation...)

BESOIN D'EFFECTUER UNE DEMANDE ?

Vous pouvez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil. Trouver une mairie disposant d'une « station de recueil » :

- Par internet : sur le site de votre préfecture
- Par téléphone : 3939 Allô Service public (service gratuit, coût de l'appel selon opérateur)

Vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans

ÉLECTIONS



Inscrivez-vous sur les listes électorales

L'inscription des nouveaux arrivants à Saint-Pierre-en-Port, sur les listes électorales doit se faire :

- Soit en ligne
- Soit en Mairie

Vous pouvez également retrouver tous les détails de ces démarches administratives sur notre site internet de la commune : www.saint-pierre-en-port.fr



LA POSTE VALMONT

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

- FORMATION (EMPLOI, RETRAITE)
- SANTÉ
- ÉTAT CIVIL ET FAMILLE
- JUSTICE
- MOBILITÉ
- LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

LES NUMÉROS D'URGENCE :

| | | |
|--|--|---|
| <p>15 SAMU</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.</p> | <p>17 POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</p> | <p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.</p> |
| <p>112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</p> | <p>LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE</p> <p>GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24</p> <p>FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS</p> | <p>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.</p> |
| <p>3117</p> <p>Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p> | <p>3919</p> <p>Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.</p> | <p>119</p> <p>Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.</p> |
| <p>31 117</p> <p>Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p> | <p>115</p> <p>Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.</p> | <p>116 000</p> <p>Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants. Il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.</p> |
| <p>URGENCE EN MER</p> <p>Canal 16</p> <p>Tél 196</p> | | |

3018
e-enfance.org
NON AU HARCÈLEMENT

Élèves, parents, professionnels : un numéro vert et une application mobile pour tout renseignement ou signalement.



Régis DAVID

Vice-président des commissions "Bâtiments, voirie, plage, illuminations", "Fleurissement et espaces verts"

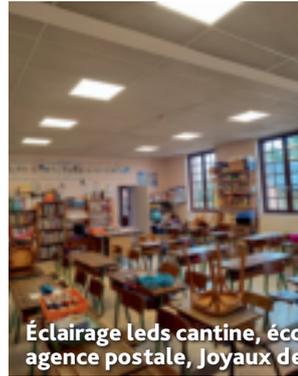
TRAVAUX RÉALISÉS



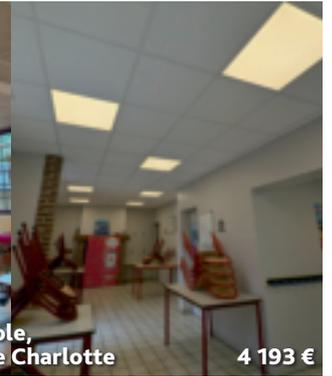
Mobilier urbain



758 €



Éclairage leds cantine, école, agence postale, Joyaux de Charlotte



4 193 €



Terrain multisports

95 315 €



Fresque école

1 963 €



Remorque

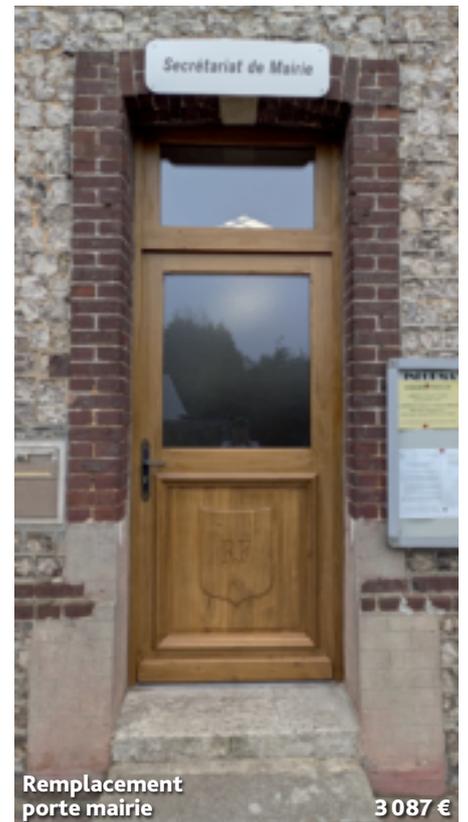
4 020 €



Panneaux de signalisation



2 125 €



Remplacement porte mairie

3 087 €



Démolition escalier des Grandes Dalles et reprise de barrières



6 932 €



Descente piétons
plage de Saint-Pierre

1 192 €



Réfection et isolation toitures annexe mairie et cimetière

22 753 €



Remplacement salles de bain logements
Mairie - Boule d'Or - Vival

19 582 €



Remplacement
porte Vival



Remplacement fenêtres mairie



Décapage et rechargement du chemin des falaises 11 000 €

PRINCIPALES DÉPENSES COMMUNALES 2024

En investissement :

Eglise :

- Mission complète de maîtrise d'œuvre : 29 220 €

Stade :

- Création d'un city-stade : 95 315 €
- Subventions perçues :
 - Département : 27 773 €
 - DETR : 23 828 €

Aménagement locaux agents communaux :

- électroménager et pose d'une antenne : 1 856 €
- mobilier : 3 239 €

Acquisition remorque de stockage stands :

4 020 €

En fonctionnement :

Véhicules communaux :

- Entretien : 7 896 €

Association Insertion Brigades Vertes :

- Entretien cimetières, chemins communaux et entretien de haies : 14 372 €

Plages :

- Surveillances : 9 618 €
- Location de bungalows : 2 103 €
- Locations de sanitaires : 2 121 €
- Redevance domaniale domaine maritime : 730 €
- Matériel (manilles, bouées, VHS) : 3 062 €
- Radeau (échelle, plots...) : 2 040 €
- Pose de bouées : 768 €
- Nettoyage estacade plage des Grandes Dalles : 2 280 €
- Equipement Internet plage : 564 €
- Téléphonie : 828 €

Travaux divers :

- Réparation tête de cheminée Maison des Croyances : 1 184 €
- Pose d'un plafond isolation phonique Cantine : 3 080 €
- Remplacement VMC Cantine : 205 €
- Remplacement régulateur pompe à chaleur Ecole : 3 186 €
- Remplacement syphon, mitigeur thermostatique vestiaire foot : 1 607 €
- Remplacement radiateurs logement Boule d'Or : 1 538 €
- Etalement charpente local stockage parking plage St-Pierre : 945 €
- Eclairage Leds bâtiments communaux : 2 968 €
- Aménagement accès parking plage de St-Pierre : 4 260 €
- Assainissement aire de jeux St-Pierre : 3 600 €
- Fauchage des talus : 2 052 €
- Travaux nivelage de galets plage de St-Pierre : 816 €
- Elagage à l'Eglise et abattage arbre à la Mairie : 5 348 €
- Réfection sol cabinet d'infirmière : 1 064 €

LOCATION DE SALLES DE RÉCEPTION

- à l'occasion d'une inhumation : gratuité de la salle (sauf vaisselle) aux familles
- un forfait ménage de 50 € lorsque la salle, les tables ou les chaises n'ont pas été nettoyées
- le maintien de 30 € pour la location de la salle avec vaisselle aux associations
- toute dégradation immobilière ou mobilière sera chiffrée et facturée au locataire.

LA SALLE DES POMMIERS



Capacité d'accueil pour un repas :
100 personnes

| Salle des Pommiers | | | |
|-----------------------|-------|-----------------------|-------|
| TARIF COMMUNE | | TARIF HORS COMMUNE | |
| 1 Dîner ou 1 Déjeuner | 180 € | 1 Dîner ou 1 Déjeuner | 290 € |
| 2 Repas le même jour | 220 € | 2 Repas le même jour | 350 € |
| 1 Week-End | 260 € | 1 Week-End | 380 € |
| 1 Vin d'honneur | 90 € | 1 Vin d'honneur | 120 € |
| Location de vaisselle | 50 € | Location de vaisselle | 50 € |

LA SALLE DES GALETS



Capacité d'accueil pour un repas :
35 personnes
Réservée exclusivement aux Saint-Pierrais
UNIQUEMENT le midi

| Salle des Galets | |
|--------------------------------------|------|
| LOCATION SANS VAISSELLE, AU TARIF | |
| 1 Déjeuner | 80 € |
| 1 Vin d'honneur | 80 € |

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le montant du droit de place pour tout commerce ambulancier qui occupe le domaine public est de 50 € par an pour une présence hebdomadaire au marché du vendredi matin.

TARIFS CONCESSIONS

Les tarifs concernent le cimetière Nord, aucune place n'étant disponible dans le cimetière sud.



Concession (2 pers.)

| | |
|--------|-------|
| 50 ans | 240 € |
| 30 ans | 200 € |

Colombarium

| | |
|------------------------------|-------|
| 30 ans | 260 € |
| Case et porte en granit noir | 420 € |

Cavurne (2 pers.)

| | |
|--------|-------|
| 50 ans | 240 € |
| 30 ans | 200 € |



Anne HAUGUEL
Vice-présidente la commission "Affaires scolaires"

Une année passe vite, j'ai l'impression que cet exercice d'écriture était à faire hier pour le précédent bulletin, mais non ! L'année 2024 touche à sa fin, et une nouvelle rentrée scolaire a eu lieu, avec une surprise qui attendait nos petits écoliers sous leur préau. En effet, ils ont eu la chance de découvrir le 2 septembre, une fresque représentant la mer et ses embruns ainsi qu'un but de foot dessinés par Baptiste de Kéjo'déco, ce qui a égayé leur cour d'école.

Parlons un petit peu travaux, pour le confort de chacun une isolation phonique des plafonds de la cantine a vu le jour, ainsi que le remplacement de tous les luminaires en lumière LED.

Nous avons dû changer aussi une pièce sur l'installation du chauffage, sans compter les divers travaux quotidiens de plomberie, d'aménagement intérieur des classes et extérieur des cours d'école.

Cette année l'école des Embruns accueille 68 enfants.

Les classes de maternelles de Julie et de Mélanie (ATSEM) comptent 26 enfants,

Les classes de CP, CE1 de Marion comptent 18 enfants,

Les classes de CE2, CM1, CM2 de M. Cahard directeur comptent 25 enfants.

L'école accueille les enfants les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 9h00 à 12h, et de 13h30 à 16h30.

Elle ouvre ses portes le matin à partir de 8h50 et l'après-midi à partir de 13h20.

Quelques temps forts pour 2024, les membres de la commission ont distribué fin juin des livres pour tous les enfants de l'école, les enfants de la classe de CM1 ont reçu une calculatrice, et les enfants de la classe de CM2, le greisse collège. Le 13 septembre, une porte ouverte a été organisée pour l'ensemble des Saint Pierrais afin de venir découvrir la fresque sous le préau.

Pour cette fin d'année, la sortie au cinéma le grand large a été reconduite, ainsi que le repas de Noël, offert à tous les enfants de l'école.

Avant de partir en vacances, les enfants ont eu la visite du père Noël avec sa hotte remplie de cadeaux. L'après-midi s'est terminée par un goûter offert par l'association Culture et Loisirs.

Je vous souhaite à tous une très belle année 2025.

A bientôt Anne



Remise des livres fin d'année scolaire



Repas de Noël des écoles



Rentrée scolaire 2024



Kermesse 7 juillet 2024

La cantine

Pour cette rentrée 2024, nous avons fait appel à la société Newrest, pour confectionner et livrer nos repas. La cantine remporte un franc succès puisqu'il y a en moyenne 50 enfants par jour. De nouveaux tarifs sont en vigueur depuis septembre, 4,00€ le repas, pour les enfants qui habitent Saint Pierre, 4,20€ le repas, pour les enfants hors commune, 5,00€ le repas, pour les adultes.



Deux majorations ont été votées en conseil municipal le 28 août dernier :

- 1^{ère} majoration de 5 € pour tout repas non commandé dans les délais
- 2^{ème} majoration de 15 € pour tout retard de paiement de factures de cantine et/ou garderie

Pour rappel, les inscriptions se font auprès d'Honorine au 02.27.30.44.95 avant 9h.

N'hésitez pas à laisser un message.

La garderie

Elle est ouverte, les lundis, mardis, jeudis, vendredis sous la surveillance d'Estelle.

Le matin, les enfants sont accueillis à partir de 7h30 jusqu'à 8h50, et l'après-midi à partir de 16h30 jusqu'à 18h.

Le tarif de garderie est de 1,50 € la séance,

Une majoration de 5,00 € a été mise en place pour tout dépassement d'horaire (après 18 heures).



Le ludisport

Cette année le ludisport a tardé à se mettre en place par manque de moniteur, toutefois les activités sportives ont repris le mardi 7 novembre.

Le ludisport a lieu tous les mardis de 16h30 à 17h30.



Cette activité gratuite permet aux enfants scolarisés de l'école, du CP au CM2 de découvrir la pratique de différents sports tout au long de l'année scolaire, elle est proposée par le service jeunesse de l'agglomération de Fécamp.

Centres de loisirs intercommunaux

Durant les vacances (sauf celles de Noël), l'Agglomération Fécamp Caux Littoral propose des centres de loisirs aux jeunes âgés de 6 à 12 ans. Ils ont lieu à Angerville-la-Martel, Elétot, Thiétreville ou Froberville. L'équipe d'animation propose des activités sportives et créatives autour d'un thème phare (par exemple les jeux olympiques, Halloween, le Moyen-Age, les dinosaures...).



Les enfants sont accueillis de 8h45 à 17h en journée continue, avec repas et goûter. Une garderie est mise en place de 7h30 à 8h45 et de 17h à 18h.

Le tarif est fixé selon le quotient familial. Généralement, les inscriptions sont lancées un mois avant le début des centres de loisirs et se font en ligne sur le site internet de l'Agglomération via un formulaire à compléter.

En 2025, les prochains centres loisirs intercommunaux auront lieu :

- Du 10 au 21 février à Thiétreville
- DU 7 au 18 avril à Angerville-la-Martel
- Du 7 juillet au 14 août à Froberville
- Du 7 juillet au 8 août à Valmont
- Du 20 au 31 octobre à Elétot

+ d'infos : service.jeunesse@agglo-fecampcauxlittoral.fr
02 35 10 48 44 - www.agglo-fecampcauxlittoral.fr



Venez découvrir
APETIPA



Un lieu pour jouer avec votre enfant de moins de 6 ans !

- A l'Espace Petite Enfance, 7 rue d'Alsace à Fécamp :
- Le mardi de 9h à 11h30
- Le jeudi de 14h à 17h30.
- A la Maison Saint-Jacques, bld Nelson Mandela à Fécamp :
- Le mercredi matin de 9h à 11h30.
- A l'EAJ-Maison du Port, près du Pont Gayant à Fécamp :
- Le vendredi de 9h à 11h30.

Sans inscription, ni réservation.

Plus d'information auprès du service petite enfance intercommunal au 02 35 28 96 95 et sur www.agglo-fecampcauxlittoral.fr







Pierre Alain BERGER
Vice-Président de la Commission "Solidarité et intergénérationnelle"

L'année 2024 touche à sa fin, il me semble important de vous rappeler que le virus de la COVID 19 circule toujours et qu'il est impératif de rester vigilant face aux symptômes et de faire attention aux personnes qui sont vulnérables.

Allez ! Parlons de choses plus réjouissantes que nous avons pu partager tous ensemble avec entre autres notre repas traditionnel du 8 mai où la bonne humeur et la convivialité étaient de mise. Cette année nous étions une petite centaine de Saint Pierrais à nous retrouver dans notre salle des Pommiers ou encore la distribution de nos colis de fin d'année la semaine avant Noël.

Je vous rappelle que pour avoir le fameux colis, il faut avoir 67 ans et, habiter Saint Pierre depuis au moins 6 mois et inscrit sur la liste électorale. L'équipe municipale a hâte d'aller à votre rencontre.

Enfin j'espère que pour l'année 2025, nous pourrons accueillir de nouveau les Ateliers Village qui étaient proposés par l'association ADMR, et qu'un grand nombre de Saint Pierrais avait apprécié en 2023.

Je vous rappelle que les membres du conseil restent à votre écoute si vous avez besoin :

mairie @saint-pierre-en-port.fr
ou au 02 35 27 42 56

Pour ceux qui sont un peu plus « 2.0 » n'hésitez pas à télécharger l'application Panneau Pocket.

Je vous souhaite à tous une très belle fin d'année

Pierre-Alain



Vœux de la municipalité



Décoration Christine



Fête des Parents 7 juin



Galette des rois avec le personnel communal - 17 janvier 2024



Ouverture de la boucherie



Ouverture poste de secours
Plage de Saint-Pierre



Repas du 8 mai



Repas du 8 mai



Élections Européennes du 9 juin



Élections Législatives - 30 juin et 7 juillet



Inauguration Fresque - 13 septembre 2024

INAUGURATION DU TERRAIN MULTISPORTS



Portage de repas à domicile

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral propose un service de portage de repas à domicile aux personnes âgées de 60 ans ou plus, handicapées ou en perte d'autonomie (même ponctuelle par exemple à la suite d'une hospitalisation), résidant sur les communes du territoire intercommunal (hors Fécamp).

Ce service a pour but de favoriser le maintien à domicile des personnes en palliant les difficultés d'organisation des repas. L'agent en charge du portage a aussi pour rôle de signaler toutes difficultés rencontrées et d'avertir la famille ou le médecin en cas de nécessité, ce qui permet une surveillance quotidienne.



Le repas comprend une entrée, un plat, un fromage, un dessert, le potage pour le soir, et une demi-baguette. Les usagers font leur choix la semaine qui précède parmi plusieurs propositions. Les tarifs s'élèvent à 13,10 € / jour pour une personne seule et à 19,90 € / jour pour un couple. La livraison est assurée tous les matins du lundi au vendredi. Les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi matin.

+ d'infos : 02 35 10 48 48
portagerepas@agglo-fecampcauxlittoral.fr

**ASSOCIATION D'INSERTION
LES BRIGADES VERTES**

06.98.06.30.19
association.aibv@gmail.com
76400 Colleville

- CRÉATION ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
- ENTRETIEN BERGES ET RIVIÈRES
- PETIT ÉLAGAGE
- ENTRETIEN DE PARCS ET PROPRIÉTÉS

Pour les professionnels et les collectivités

Covoiturer avec Karos

Plus de 700 personnes ont déjà téléchargé l'application Karos, dédiée au covoiturage de proximité et mise en place par l'Agglomération ! 4 350 trajets ont été réalisés évitant l'émission de 7 tonnes de CO₂. Covoiturer, c'est bon pour la planète et pour le porte-monnaie ! Alors, pourquoi ne pas essayer ? Vous pouvez créer un compte en deux minutes sur l'application, qui vous mettra en contact avec des utilisateurs qui ont les mêmes habitudes de déplacement que vous !



Comment bénéficier du service ?

Handi'bus Agglo s'adresse aux personnes à mobilité réduite ayant besoin de se déplacer sur le territoire de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral.

Le service est accessible de plein droit :

- Aux personnes titulaires d'une **carte mobilité inclusion invalidité (ou carte invalidité)**.
- Aux personnes **âgées de 90 ans et plus**.

Handi'Bus Agglo fonctionne tous les jours de l'année, sauf le 1^{er} mai :

- Du lundi au samedi de 5h30 à 21h
Le dimanche de 7h30 à 20h30
- Sur **inscription** au service
- Sur **réservation** préalable au voyage
- Pour un **déplacement d'adresse à adresse, sur la voie publique**, sans accompagnement dans les étages, ni portage.

LES RÈGLES DE BON VOISINAGE POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE



Entre voisins, restons courtois !

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

Stop aux bruits inutiles

Suite à l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017, tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à éviter systématiquement.



Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) **ou de jardinage** (tondeuse à gazon, ...).

Ils sont autorisés :

De 8h30 à 12h et 14h à 20h du lundi au vendredi

De 9h à 12h et 14h30 à 19h le samedi

De 10h à 12h les dimanches, jours fériés

Tapage nocturne : Entre 22h30 et 7h00 du matin : les bruits, le tapage nocturne sont interdits.



Planter sans dépasser : La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.
- La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

En présence d'un mur :

Mur mitoyen, la distance est mesurée à partir du milieu du mur. Mur appartenant au voisin, distance à partir de la face du mur qui donne chez vous.

Mur vous appartenant, distance à partir de la face du mur orienté vers le voisin.



Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

Plantations le long de voies publiques : L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Que faire en cas de litige?

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyer une lettre recommandée avec mise en demeure.

Puis, passé un certain délai, saisir un médiateur, les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas.





Mairie de SAINT-PIERRE-EN-PORT

ELAGAGE DE LA VEGETATION

Il est rappelé à tous les administrés que les arbres, les branches et les racines qui avancent sur les voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites des propriétés.

Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Aux croisements et bifurcations des voies communales ou d'autres voies publiques, les arbres de haut jet doivent être élagués sur une hauteur de 3 mètres à partir du sol, dans un rayon de 50 mètres à partir du centre des embranchements et des bifurcations. Il en est de même avec les arbres à moins de 4 mètres de la voie dans la courbe des virages.

LA RESPONSABILITE DU PROPRIETAIRE RIVERAIN PEUT ETRE ENGAGEE SI UN ACCIDENT SURVENAIT.

RAPPEL : EN CAS DE NON RESPECT DE LA REGLEMENTATION,
LE MAIRE PEUT REDIGER UN PV SOUS LA DIRECTION DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE
(Art 12 du code de procédure pénale).



RÈGLEMENTATION ABATTAGES DES ARBRES

Les arbres occupent une fonction importante dans la qualité de vie et sont des éléments de paysages et de patrimoine. Les arbres font l'objet d'une protection réglementaire dans les codes de l'environnement, de l'urbanisme et du code civil.

Les arbres, au même titre que les haies et talus plantés, sont protégés à travers différents outils : le PLUI, les Espaces Boisés Classés (EBC) ou la trame verte et bleue.

Ces différents outils permettent de préserver les arbres des élagages intensifs et des abattages. Le préalable est donc de vérifier si les arbres font l'objet d'un classement. Si c'est le cas, il est impératif de faire une demande d'autorisation auprès de votre mairie. S'ils ne sont pas protégés, aucune autorisation n'est requise.

Afin de connaître le statut de vos arbres, rendez-vous sur le plan de zonage de votre commune disponible en ligne sur le site de l'Agglomération.

Service urbanisme intercommunal :
Tél. : 02 35 10 60 14
Mail : urbanisme@agglo-fecampcauxlittoral.fr

FRELONS ASIATIQUES

Attention, danger et vigilance face aux nids de frelons Asiatique (*vespa velutina*)

Chaque année avec le retour de l'automne et la chute des feuilles, les nids de frelons asiatiques deviennent plus facilement repérables.

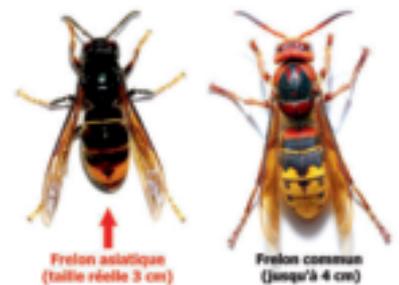
La vigilance citoyenne est nécessaire toute l'année, et notamment au printemps !

Intervenir le plus tôt possible permet de faciliter la destruction des nids et de prévenir les dégâts & attaques.

Espèce invasive, le frelon asiatique est arrivé en France, en 2004. Désormais présent sur tout le territoire et dans de nombreux pays européens, l'insecte - sans prédateur - colonise de plus en plus et pose des problèmes à la fois environnementaux (prédation des autres espèces d'insectes engendrant des menaces sur la biodiversité), sanitaires (piqûres très douloureuses, parfois mortelles) et économiques (notamment pour la filière apicole).

Détruire les nids :

Le printemps correspond au moment de l'année où les reines sortent de leur « hibernage ».



JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS



Jour de passage des ordures ménagères :
Jeudi matin - De 4h à midi



Jour de passage du tri sélectif :
Mercredi matin
(semaines impaires)
De 4h à midi

Ne pas oublier : Sortir vos bacs la veille au soir pour 20h.



Collecte des déchets ménagers lors des jours fériés 2025



Lors des jours fériés, toutes les collectes de déchets ménagers ont lieu dans les conditions habituelles, sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.

Mercredi 25 décembre 2024, les collectes de tri sélectif (jaune) d'Ancretteville-sur-Mer, Angerville-la-Martel, Colleville, Contremoulins, Ecretteville-sur-Mer, Eléto, Ganzeville, Les Loges, Théroudeville, Theuville-aux-Maillots et Valmont seront reportées au samedi 28 décembre 2024 au matin.

Les collectes d'ordures ménagères (gris) d'Ancretteville-sur-Mer, Angerville-la-Martel, Eléto, Froberville, Limpiville, Théroudeville, Tourville-les-Ifs et Ypreville-Biville seront également reportées au samedi 28 décembre 2024 au matin.

Mercredi 1^{er} janvier 2025, les collectes de tri sélectif (jaune) d'Epreville, Gerponville, Saint-Pierre-en-Port, Sainte-Hélène-Bondeville, Sassetot-le-Mauconduit et Riville seront reportées au samedi 4 janvier 2025 au matin.

Les collectes d'ordures ménagères (gris) d'Ancretteville-sur-Mer, Angerville-la-Martel, Eléto, Froberville, Limpiville, Théroudeville, Tourville-les-Ifs et Ypreville-Biville seront également reportées au samedi 4 janvier 2025 au matin.

Jeudi 1^{er} mai 2025, les collectes d'ordures ménagères (gris) seront annulées (Ecretteville-sur-Mer, Ganzeville, Gerponville, Theuville-aux-Maillots, Riville, Saint-Pierre-en-Port, Sainte-Hélène-Bondeville, Sorquainville).

Les collectes de tri sélectif (jaune) de Criquebeuf-en-Caux, Fécamp, Saint-Léonard et Yport seront reportées au samedi 3 mai 2025 au matin.

Jeudi 25 décembre 2025, les collectes de tri sélectif (jaune) de Criquebeuf-en-Caux, Fécamp, Saint-Léonard et Yport seront reportées au samedi 27 décembre 2025 au matin.

Les collectes d'ordures ménagères (gris) d'Ecretteville-sur-Mer, Ganzeville, Gerponville, Riville, Saint-Pierre-en-Port, Sainte-Hélène-Bondeville, Sorquainville et Theuville-aux-Maillots seront reportées au samedi 27 décembre 2025 au matin.

NB : Les déchetteries sont fermées les jours fériés (et 24 et 31/12 les après-midis).

DÉCHETS VERTS

| PLANNING DU RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS 2025 | | |
|--|--------------------|----------------------|
| ■ Lundi 06 janvier | ■ Lundi 02 Juin | ■ Lundi 01 Septembre |
| ■ Lundi 03 février | ■ Lundi 16 Juin | ■ Lundi 15 Septembre |
| ■ Lundi 03 mars | ■ Lundi 07 Juillet | ■ Lundi 06 Octobre |
| ■ Lundi 07 avril | ■ Lundi 21 Juillet | ■ Lundi 03 Novembre |
| ■ Lundi 05 Mai | ■ Lundi 04 Août | ■ Lundi 01 Décembre |
| ■ Lundi 19 Mai | ■ Lundi 18 Août | |

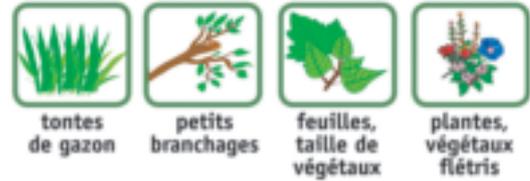
> 4 CONTENANTS MAXI PAR FOYER



(poubelles plastiques avec couvercles ou sacs avec anses)
d'un poids maxi de 15 kg chacun.

A savoir la benne tracteur et la remorque VUL sont à disposition les fins de semaines sur simple demande et réservation au Secrétariat de Mairie pour des volumes importants de tontes, branchages et tailles de haies.

Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



Composteur de jardin

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral met gratuitement à la disposition des habitants des composteurs en plastique recyclé de 400 litres sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. **Il est demandé d'appeler au 02 35 10 48 48 avant de se déplacer pour s'assurer de la disponibilité de stock.**

Déchetterie de THEUVILLE-AUX-MAILLOTS

Elle est située route des Fleurs à Theuville-aux-Maillots.
Elle est ouverte aux particuliers du territoire et s'adresse également, moyennant une contribution financière, aux commerçants et artisans.

■ Les matériaux acceptés :



■ Horaires d'ouverture :

Du 1^{er} octobre 31 mars :

- Lundi : matin uniquement pour les professionnels /
Après-midi : 13h30 – 17h30
- mardi et vendredi : 13h30 – 17h30
- Mercredi et samedi : 9h-12h – 13h30/17h30
- Jeudi et dimanche : fermeture

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

- Lundi, mardi, vendredi : 13h30 – 18h30
 - Mercredi et samedi : 9h -12h, 13h30 – 18h30
 - Jeudi et dimanche : fermeture
 - Fermeture de la déchetterie lors des jours fériés
(ainsi que les après midi des 24 et le 31 décembre).
- Tél. déchetterie Theuville-aux-Maillots : 02 35 10 54 07.

ATTENTION Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire.

Espace réemploi : Réutiliser plutôt que de jeter



En novembre 2023, l'Agglomération Fécamp Caux Littoral a créé un « Espace Réemploi » dans l'enceinte de la déchetterie de Theuville-aux-Maillots. Vous pouvez y déposer toutes sortes d'objets, en bon état, que vous n'utilisez plus : vaisselle, bibelots, vélos, trottinettes, jeux, jouets, meubles (hors sommiers et matelas), revues, livres, appareils électriques, électroménagers et informatiques. Notez qu'il est interdit aux particuliers de récupérer des objets sur ce site, seuls les dons sont possibles ! Ils sont repris par l'association Portevoix, qui les revend à bas prix dans ses locaux de « Ma petite Proxi'clerie » dans le quartier du Ramponneau à Fécamp.

Chaque mois, une à trois tonnes d'articles divers sont déposées. Continuons de donner une deuxième vie aux objets : un geste écologique et solidaire, qui permet de réduire le gaspillage et les déchets !

LE SERVICE DÉDIÉ DE LA COMMUNE : Ramassage des encombrants

Un service de ramassage des encombrants est mis en place par la commune deux fois par an : en Avril et Octobre. La collecte s'effectue uniquement sur inscription en Mairie.

■ Les matériaux refusés :



Faites vos démarches d'urbanisme en ligne !



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL EN LIGNE

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement ? Savez-vous que les principaux documents du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, approuvé le 18 décembre 2019, sont consultables sur le site internet de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral ?

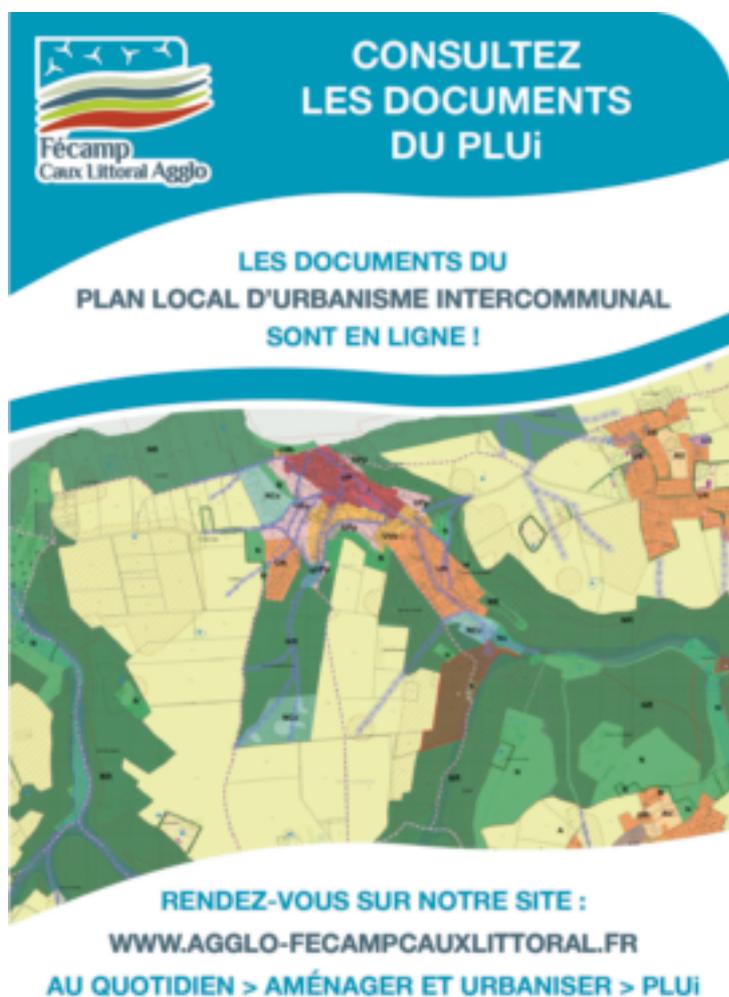
Vous pouvez y trouver par exemple les plans de zonage, les indices de cavités souterraines, les plans des servitudes d'utilité publique, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)...

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter par mail ou téléphone le service urbanisme de l'Agglomération qui pourra répondre à vos questions et vous conseiller dans votre projet.

Tél. **02 35 10 60 14**

Mail : urbanisme@agglo-fecampcauxlittoral.fr

Page dédiée du site :
<https://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/au-quotidien/amenager-et-urbaniser/plan-local-durbanisme-intercommunal/>



QUELLES DÉMARCHES POUR QUELS TRAVAUX

Une déclaration préalable de travaux (DP)

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Extension : surélévation, véranda, pièce supplémentaire...

L'extension est un agrandissement de la construction existante. Il peut s'agir par exemple d'une surélévation ou de la création d'une véranda.

Une déclaration préalable de travaux est exigée quand vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher de plus de 5 m² et inférieures ou égales à 20 m².

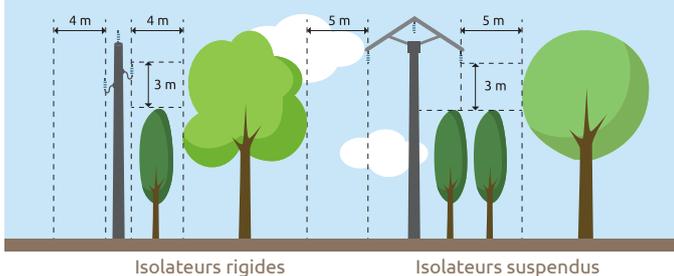
Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux.



DISTANCES À LA CONSTRUCTION DES LIGNES ÉLECTRIQUES (norme NF C 11-201)

LIGNES HAUTE TENSION (HTA) - 15 ou 20 000 volts

Attention : les distances varient selon les types de lignes.



DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

| Réseau | Câble nu | Câble isolé |
|---------------|----------|-------------------------|
| Basse tension | 1 m | 0 m (pas de frottement) |
| Haute tension | 2 m | 0 m (pas de frottement) |



Véronique KIEFFER-JOLY

Vice-Présidente des commissions "Logements et salles communales", "Communication, tourisme, artisanat et commerce", "Culture et associations"

ASSOCIATION LE CHAUDRON

Cette année encore, le chaudron a chauffé très fort. Pas moins de vingt évènements ont émaillé les mois passés. Parmi les plus marquants, on note : Concert-repas en février, une réussite !

En avril le nettoyage de printemps a réuni une vingtaine de personnes qui ont ramassé une quarantaine de kilos de déchets entre les rues du village et la plage. En mai, la fête des voisins a réuni environ 40 personnes en extérieur puis au chaud à cause d'une météo capricieuse.



Nettoyage de printemps



Marionnettes

En revanche, la soirée contes s'est montrée un peu décevante. 23 spectateurs pour un gros travail de préparation. L'été a été ponctué de deux visites du village, deux séances de marionnettes rassemblant 80 personnes, la

retraite aux flambeaux avec un spectacle de rues, suivi par une centaine de jeunes et de moins jeunes – le tout gratuit – et la fête d'été lors de laquelle 130 convives ont goûté le rougail fait maison suivi d'un bal musette. À cette occasion, le feu d'artifice organisé et financé par la commune, a illuminé le ciel saint-pierrais. Fin août, nous avons eu le plaisir de proposer, avec le concours de Fabien Poutignat, un spectacle nocturne de l'illumination des falaises. Un barbecue était mis à disposition pour des grillades pique-nique sur la plage. Le 11 octobre, gros succès de la projection commentée sur le 80^{ème} anniversaire de la libération de Saint-Pierre-en-Port avec plus de 90 participants. Une séance de rattrapage a dû être organisée deux semaines plus tard !



Retraite aux flambeaux



Illumination des falaises

La bourse aux vinyles d'octobre est devenue un incontournable pour les fans des sillons.



Bourse aux vinyles

Fin novembre, le beaujolais nouveau est fêté dans la salle des Galets. Ambiance intimiste et bonne humeur pour une consommation en toute modération, bien entendu !

Le Qi Gong, activité motrice du Chaudron, réunit chaque semaine une moyenne de 30 participants. À ceci il convient d'ajouter les groupes de randonneurs et de nageuses, les ateliers de bois flotté et de Kirigami.



Groupe randonnées

Mais nous ne serions pas complets si nous n'évoquions pas la fusion opérée entre le Chaudron et l'association Saint-Pierre collectif et solidaire qui vous propose combustible à prix de groupe et mutuelle de village.

Bref, le Chaudron fonctionne à gros bouillons...

Salles associative, des Galets, des Pommiers, autant d'installations mises à notre disposition par la municipalité que nous remercions

Pour nous contacter :

Mail : joel.trepied@orange.fr

Téléphone : 06 89 80 21 19

LES TROIS DÉS

Le 20 janvier 2025 notre club des « 3 dés » aura 20 ans. Il a été créé par Colette Pasquier présidente de 2005 à 2014. Puis Lydia Canac David de 2014 à 2017 et Brigitte Duboc depuis 2017.

Notre petit groupe de 17 adhérentes se retrouve tous les jeudis de 13h30 à 17h pour nos activités tricot broderie et couture.

Chacune de nous participe à la préparation de notre marché de Noël en réalisant de petits travaux de même que pour le repas des aînés le 8 mai.

Les personnes qui veulent se joindre à nous seront les bienvenues et peuvent venir nous voir le jeudi de 13h30 à 17h.

Bonne et heureuse année à tous

La Présidente, Brigitte Duboc

Salle des Galets
duboc-brigitte@bbox.fr
 06 50 51 06 47



CLUB NAUTIQUE ET GYMNIQUE



Les années se suivent et se ressemblent coté météo, mais malgré tout, de belles sorties en mer ont pu avoir lieu cette année.

Les sorties pêche n'ont pas toujours été évidentes avec un temps changeant et venteux, mais qui a fait la part belle aux voiliers, avec Benoit qui a pu sortir les toppers.

Nous sommes également ravis d'avoir pu organiser le concours de pêche à pied qui a rencontré un vif succès avec pas moins de 62 inscrits. C'était vraiment une satisfaction de voir autant de pêcheurs à pied dans les rochers.

Il faut également remercier les commerces Saint Pierrais pour les lots offerts.

Nous tenons aussi à rappeler que la cotisation annuelle est toujours fixée à 65€ pour pouvoir utiliser le treuil, les voiliers et les kayaks.

Nous nous réunissons en cette fin d'année pour organiser cette nouvelle saison qui démarre.

Toute l'équipe du CNG vous souhaite une belle année et vous donne rendez-vous la saison prochaine.

Bureau :

Président : Florent Aubert
 Vice-président : Pascal Pasquier
 Trésorier : Benoit Lavault
 Secrétaire : Luc David

F.AUBERT

CLUB NAUTIQUE ET GYMNIQUE
 Mail : cng76540@gmail.com
 Téléphone : 06 37 19 91 97

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT PIERRE EN PORT

Nous allons vous rappeler notre année 2024.

Le bureau de notre association se compose comme suit :

- Président d'honneur : Emmanuel FAVEY, maire
- Président : Raymond PASQUIER
- Trésorier : Jean-François CHAUSSON
- Secrétaire : Jean-Paul BRIET

Le 14 janvier, nous avons organisé le loto qui devait se dérouler le 1er octobre 2023.

Le 24 mars, nous avons été peinés d'apprendre le décès de Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE. Bien qu'ayant quitté Saint-Pierre depuis de nombreuses années, Jean-Pierre et Marie-France sont toujours restés fidèles à notre association et nous étions tous heureux de les retrouver à notre repas du 11 novembre. Afin de lui rendre un dernier hommage, les membres du bureau, leur épouse et les portes drapeaux étaient présents à ses obsèques.

Le 8 mai : cérémonie au monument aux morts avec les porte-drapeaux et dépôt de gerbe.



Le 14 juillet : cérémonie au monument aux morts avec les porte-drapeaux et dépôt de gerbe.



Le 11 novembre : cérémonie au monument aux morts, suivi de notre repas annuel à la salle des Pommiers pour les membres de l'association.

Le 5 décembre la cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie ainsi que les combats du Maroc et de la Tunisie.

Le 11 novembre est un jour férié en France. Savez-vous pourquoi ?

Le 11 novembre, jour férié, donne lieu à de nombreux hommages en France. Pour comprendre, il faut remonter au 11 novembre 1918. Dans un wagon stationné à RETHONDES, le Maréchal FOCH signe à 5h15, l'armistice de la première guerre mondiale. Il est alors stipulé que les affrontements prennent fin à 11 heures le même jour. Augustin TREBUCHON, touché à 10h55, sera le dernier soldat tué. L'armistice étant seulement un accord de paix, il ne stipule pas expressément l'arrêt de la guerre. Il faudra attendre juin 1919 et la signature du traité de Versailles. Les principales clauses demandées à l'Allemagne sont de restituer l'Alsace – Lorraine à la France et de supprimer son armée.

L'idée du Soldat inconnu.

En 1918, quelques jours après la signature de l'armistice, le député Maurice Maunoury propose un moyen de rendre hommage aux soldats morts pour la France, c'est là que naît l'idée du Soldat inconnu. Huit corps non identifiés et provenant des huit régions où les combats étaient les plus meurtriers (Verdun, Le Chemin des Dames, Lorraine, Champagne, Ile de France, Flandres, Artois, et Somme) sont regroupés à la citadelle de Verdun.

Le 10 novembre 1920, le Ministre des Pensions, André Maginot demande à un des soldats chargés de la garde des cercueils, de choisir un des huit inconnus, qui sera inhumé sous l'Arc de Triomphe, quelques mois plus tard. Ce n'est que trois ans après que le même Ministre allumera la flamme du tombeau pour la première fois.

Le 11 novembre est déclaré férié le 24 octobre 1922, par une loi qui stipule que la République française célèbre annuellement la commémoration de la victoire et la paix.

Le bureau, tous les anciens combattants et adhérents vous souhaitent une heureuse année et une bonne santé.

Le Président, Raymond PASQUIER

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANT DE SAINT-PIERRE-EN-PORT
 Mail : raymond.pasquier@orange.fr
 Téléphone : 02 35 27 41 95

ENTENTE SAINT PIERRAISE DE PÉTANQUE



Triplette sénior qualifié pour la finale régionale



Équipe victorieuse du championnat féminin



Les finalistes de la coupe de Seine-Maritime

L'année 2024 s'achève, les performances des joueurs ont été bonnes voir très bonnes. Le club continu à faire connaître la commune de SAINT PIERRE EN PORT (76) lors de nombreux évènements.

Les joueurs licenciés ont participé aux qualifications pour différents championnats avec de bons résultats :

- Tête à tête masculin : un joueur s'est incliné en 8^{ème} de finales lors du championnat Régional le 02 juin 2024 à Briouze (61).
- Doublette féminine : le 14 avril 2024 à La Frenay une équipe en 8^{ème} de finales.
- Triplette vétéran : une équipe qualifiée pour la finale Régionale le 19 mai 2024 à Sainteny (50).
- Doublette mixte : deux équipes qualifiées pour la finale Régionale le 18 mai 2024 à Deauville (14), une à atteint les ½ finales.
- Triplette seniors promotion : une équipe éliminée en ½ finales lors de la finale Régionale le 25 mai 2024 à Saint Pierre les Elbeuf.
- Doublette masculin : une équipe a atteint les 8èmes de finales lors du championnat de Seine-Maritime à Saint-Valery-en-Caux.
- Tête à tête féminin : une joueuse a perdu en 8^{ème} lors de finale Régionale à Almenêches (61),

Le club a participé aux coupes de France et de Seine-Maritime

- En coupe de France l'équipe a dû s'incliner dès le premier tour contre celle d'Aumale.
- En coupe de Seine-Maritime, les quatre engagées qualifiées pour le second tour à Saint-Pierre-en-Port, trois qualifiées pour le tour suivant, la dernière éliminée par une équipe du club. Deux équipes ont passées les 16^{ème} de finales. En 8^{ème} de finales une équipe qualifiée pour les ¼ de finales et le même jour pour les ½ finales à Saint-Pierre-les-Elbeuf le 1^{er} novembre 2024. L'équipe a gagné en ½ finale mais elle a dû s'incliner en finale contre Neufchâtel-en-Bray.

Dans le championnat départemental des clubs (CDC), les deux équipes engagées en 1^{ère} division ont assuré le maintien, le sort est cruel pour l'une d'elle, en tête toute la saison les joueurs ont craqué lors de la dernière journée, avec une victoire supplémentaire ils pouvaient atteindre le niveau régional. L'équipe engagée en 3^{ème} division s'est classée en milieu de tableau.

Pour le championnat départemental féminin les joueuses ont accompli un très beau parcours, en finissant 1^{ère} de leur poule. Le 1^{er} novembre 2024 à Saint-Pierre-les-Elbeuf elles se sont imposées en finale et joueront l'année prochaine en championnat Régional.

L'équipe des vétérans est troisième de sa poule, malgré de belles prestations. Il faut que les joueurs et joueuses continuent à représenter le club dans ces différents championnats, le but est d'atteindre le niveau supérieur.

Les joueurs de l'Entente Saint Pierraise de Pétanque ont participé à diverses compétitions :

- Trophée triplettes mixtes du comité de Seine-Maritime et triplettes mixtes du comité de l'Eure à Saint-Pierre-les-Elfeuf (76), victoire de la même équipe Saint Pierraise
- Bacqueville en Caux pour le 1^{er} prix de la ville, victoire d'une triplette de l'Entente Saint Pierraise de Pétanque,

Ils ont représenté le club en Seine-Maritime à : Canteleu, Déville-les-Rouen, Barentin, Pavilly, Grainville-la-Teinturière, Saint-Valery-en-Caux, Yvetot, Cany-Barville, Notre-Dame-de-Gravenchon, Neufchâtel-en-Bray, Mont-Gaillard, Blangy et Aumale,

et hors département à : Avranches (50), Amiens (80), Serquigny et Louviers (27).

En 2024, les joueurs du club ont réaménagé les terrains, avec une aide matérielle de la commune de Saint-Pierre-en-Port (76). Nous pouvons maintenant organiser des compétitions sur 32 terrains, un grand prix de la ville est dans les cartons. Ce qui nous manque aujourd'hui c'est une surface couverte.



Réaménagement des terrains

Des membres du bureau sont présents tous les mardis et les samedis afin de vous accueillir à partir de 14 heures, sauf en cas de manifestations exceptionnelles – (championnats et qualifications réservés aux licenciés – concours internes...). Venez lancer les boules, il faut savoir que la pétanque est un sport complet qui s'adresse à tous, de tous âges et de tous niveaux.

L'entente organise tous les ans un vide grenier (le 15 août) et un loto (fin octobre). Ces informations sont disponibles dans la presse locale, sur panneau-Pocket et sur notre page Facebook (Entente St Pierraise de Pétanque).

L'année 2025, verra la mise en place d'un nouveau bureau à la suite des élections en 2024.

Les membres de L'Entente Saint Pierraise de Pétanque vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025 et à bientôt sur les terrains.

Les membres du bureau de l'entente

ENTENTE SAINT-PIERRAISE DE PÉTANQUE : anthonybizet@gmail.com

Téléphone (Jean-Marc Thibaux, secrétaire) : 06 17 61 16 43

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS SAINT PIERRAIS

Pour ce nouveau bilan, nous allons rétro pédaler pour remonter dans le temps.

Premier arrêt les 14 et 15 septembre.

23 exposants sont présents à la salle des Pommiers pour la 24^{ème} bourse « Minéraux –Fossiles ». Cette année encore, qu'ils soient collectionneurs, passionnés ou simplement amateurs, tous les visiteurs apprécient la qualité des pièces exposées. Et nous sommes heureux de constater que parmi eux beaucoup d'enfants et de jeunes adolescents viennent nombreux pour découvrir les merveilles de la terre.

Continuons de remonter le temps.

Dans la salle des Galets il se passe quelque chose. Nous sommes le 7 septembre et nous organisons une petite cérémonie pour mettre à l'honneur le monde associatif et surtout les bénévoles qui sont les principaux acteurs du monde associatif.

Les élus qui ont accepté notre invitation sont tous unanimes pour dire que sans les bénévoles, pas d'associations et sans associations pas d'animations dans nos villages.

C'est avec joie et beaucoup d'émotion que nous remercions trois de nos membres pour leur engagement et leur investissement dans l'association.

- Raymonde Roussel reçoit la médaille d'honneur du bénévolat associatif échelon « GRAND OR » pour 46 années de service continu au sein du monde associatif à but non lucratif .
- Anita Pora reçoit la médaille d'honneur du bénévolat associatif échelon « OR » pour 34 années de services continus au sein du monde associatif à but non lucratif.
- Christian Pora reçoit des félicitations pour ses 34 années de services continus au sein de l'association.

Ce moment de convivialité est fort apprécié par toutes les personnes présentes.

Continuons notre rétrospective.

Les 3 et 4 août on entend des bruits de moteurs et des klaxons dans les rues. Ce sont les participants du 11^{ème} rallye de Normandie qui sur leurs vespas déambulent dans Saint Pierre après avoir parcouru et découvert la côte normande pendant ces 2 jours.

Pour clôturer cet évènement, M. le Maire offre le verre de l'amitié dans la cour de la mairie et que l'on soit Allemand, Belge, Hollandais ou Français, le kir normand est savouré par tous.

Nous sommes le 2 juin, il est 6h30 du matin et déjà de nombreux véhicules stationnent devant la salle des Pommiers. Les occupants des voitures descendent et sortent tout un bric à brac des coffres et des remorques. C'est notre « foire à tout » annuelle. Bravant le vent et la fraîcheur une cinquantaine d'exposants proposent à la vente une grande quantité d'objets hétéroclites. Les nombreux visiteurs y trouvent certainement leur bonheur.

Continuons notre retour en arrière.

C'est le printemps. Nous fêtons le retour des beaux jours en organisant le 24 mars « Le printemps des artisans d'art ». Une vingtaine d'artisans exposent leurs créations. Les visiteurs peuvent



admirer des peintures, des objets en bois, des broderies, des bijoux, des reliures japonaises, des boîtes décorées, des poteries, de la tapisserie et bien d'autres œuvres d'art. Et même si les acheteurs se font rares c'est dans la bonne humeur que les exposants partagent cette journée avec nous.

Le dernier rétro pédalage nous emmène jusqu'en décembre 2023.

Des rires, des applaudissements, des chansons, nous sommes le 3 décembre et cinq femmes pleine d'humour et de fantaisie nous font le plaisir de nous offrir leur dernier spectacle. Les « Ragnagnas »

(c'est leur nom) ont accepté de venir gracieusement pour cette manifestation organisée au profit du Téléthon. Ces « chansonnières » ont conquis le public et grâce à cet évènement nous pouvons verser 1 000€ à l'AFM.

Ce bilan s'achève. Il me reste à remercier toutes les personnes qui permettent le succès de ces manifestations. Les membres de l'association, les élus qui nous soutiennent, la municipalité dans son ensemble et le public qui vient visiter nos expositions et voir nos spectacles.

Michèle, Présidente de l'ACLSP

CULTURE ET LOISIRS ST-PIERRAIS : michele-monnier@bbox.fr

LA MAISON DES CROYANCES ET TRADITIONS CAUCHOISES



La Maison des croyances et traditions Cauchoises ouvre ses portes d'avril à septembre chaque année et propose au public Saint-Pierrais, voisins, estivants et touristes d'ailleurs, de découvrir les tradi-

tions, superstitions et vie d'autrefois, à travers une visite insolite d'un ancien presbytère devenu lieu de mémoire, d'histoires et de partage, grâce aux bénévoles de l'association et avec le soutien de la municipalité.

La Maison des Croyances a cette année accueilli de nouveaux volontaires au sein du bureau, notamment, Estelle Lagoda, élue présidente, afin de donner un nouvel élan à l'association.



Les élus ont salué l'exposition de Françoise Jouette et Michel Darves sur les 150 ans de l'Impressionnisme

La Maison des croyances vous attend toujours avec un programme d'animations à découvrir.

Pour la saison 2023-2024, les concours de boules cauchoises, le marché artisanal, les jeux du 14 juillet et cette année, la fête des Normands qui a clôturé cette saison des visites, ont été appréciés. Nous avons eu plus de 700 visiteurs cette saison. N'oublions pas nos artistes locaux qui ont illustré leur travail lors des expositions temporaires mensuelles et l'accueil des associations le Chaudron et le club des Galets pour la fête de la soupe et bourse aux plantes.

L'association de la Maison des Croyances remercie de nouveau vivement la municipalité et son Maire, Emmanuel Favey, pour leur soutien et collaboration dédié à la pérennité de ce lieu emblématique Saint-Pierrais, en particulier cette année où l'élan a été encouragé.

La Maison des Croyances et Traditions Cauchoises vous souhaite une très belle année 2025.

Au programme de la prochaine saison, ouverture prévue début avril 2025, puis le 27 avril 1er concours de boules ; marché artisanal le 8 juin ; 14 juillet jeux pour les enfants ; concours boules 13 juillet et 14 septembre ; et les expositions temporaires chaque mois. 27 et 28 septembre Fête des Normands et clôture de la saison.

MAISON DES CROYANCES ET TRADITIONS CAUCHOISES :

18 rue de la Mairie
76540 Saint Pierre en Port
02 27 30 46 04
Maisondescroyances@yahoo.fr
www.maisondescroyances.com



La Maison des Croyances a fêté les Normands pour clore la saison avec une troupe de théâtre en cauchois.

LE CLUB DES GALETS

Nous proposons des activités chaque mardi : manille, triomino, rummikub, scrabble etc... suivi d'un goûter. Nous participons aux activités (concours de pétanque, journée de la forme, spectacles) proposées par l'amicale interclub qui regroupe plusieurs villages des alentours. Janvier étant le mois de la galette nous fêtons les rois, parfois nous improvisons une soirée pizza et même cette année un concours de déguisements pour le carnaval. Début juillet nous nous retrouvons autour d'un barbecue et en décembre autour d'un repas de fin d'année animé.



Notre fête des plantes s'est déroulée dans la cour de la maison des croyances avec la participation de la SNSM ainsi que des jardiniers et créateurs amateurs, exposant de magnifiques réalisations. Nous vous donnons à nouveau rendez-vous pour cette manifestation début mai prochain.

Que vous soyez chevronné, amateur, débutant ou motivé pour vous initier, vous avez sans doute envie de rencontrer d'autres joueurs et passer un après-midi agréable et amusant.

Le club attend de nouveaux joueurs si le cœur vous en dit.

Nous remercions également les personnes bénévoles qui s'investissent d'une manière ou d'une autre pour nous permettre de mener à bien nos événements ainsi que la municipalité et les agents communaux pour leur soutien.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2025.

Le Président, Pascal FOURNIER

LES GALETS :
clubdesgalets@gmail.com



TENNIS CLUB

**Bilan de la Saison 2024 au Club de Tennis Saint-Pierrais**

Le Club de Tennis Saint-Pierrais a clôturé sa saison estivale 2024. Grâce aux installations municipales, notre association s'efforce de rendre le tennis accessible à tous les enfants de Saint-Pierre, et nous avons défini quatre objectifs principaux pour y parvenir.

Nos Objectifs et Engagements*1. Initiation au tennis pour les enfants*

Nous avons mis en place des programmes spécifiques pour initier les enfants de Saint-Pierre au tennis. Ces programmes incluent des cours dispensés par des entraîneurs qualifiés ainsi que des événements ludiques pour éveiller leur intérêt.

2. Accessibilité des équipements et infrastructures

L'accès aux terrains municipaux nous permet d'offrir un environnement de qualité. En partenariat avec la mairie, nous assurons l'entretien des installations, l'achat de matériel pédagogique, ainsi que des stages pendant les vacances. Nous facilitons également les inscriptions en ligne via Helloasso et BallesJaunes.

3. Promotion des valeurs éducatives et sociales

Le tennis véhicule des valeurs importantes telles que le respect, la discipline et l'esprit d'équipe. En favorisant cette pratique, nous contribuons au développement personnel des enfants et encourageons un mode de vie sain et actif.

4. Intégration dans la vie associative locale

Le club est un lieu de rencontre pour les familles de Saint-Pierre et les vacanciers, renforçant ainsi la cohésion sociale et le lien entre les différentes communautés du village.

Bilan de la Saison 2024

Cette saison a été marquée par une baisse des adhésions après deux années de croissance. Nous avons accueilli 54 enfants, contre 73 en 2023, et comptabilisé 13 inscriptions d'adultes. Malgré une météo capricieuse, Marie a assuré six semaines de cours en juillet et août. Les cotisations (40 € par adulte et 25 € par enfant) et les tarifs des cours restent inchangés par rapport à l'année précédente. Des créneaux supplémentaires les mercredis après-midi et des cours particuliers ont été proposés, mais sans succès.

Notre objectif pour l'année prochaine est d'augmenter les adhésions des habitants de Saint-Pierre.

Assemblée Générale et Projets Futurs

L'Assemblée Générale, qui s'est tenue mi-août, a réuni les membres du bureau, M. le Maire M. Favey, ainsi que des passionnés de tennis. Ce moment a permis de dresser le bilan, d'évoquer les défis rencontrés et de partager les projets à venir.

Un projet marquant a été présenté : la construction d'un mur de tennis pour offrir aux enfants une pratique toute l'année et une table de ping-pong externe à l'année. Ce projet, soutenu par la mairie, devrait voir ses premières pierres posées en 2025. Cette collaboration souligne l'importance de la vie associative et de la jeunesse dans notre village, particulièrement après l'enthousiasme suscité par les JO de Paris 2024 !

Participez à la Vie du Club

Nous encourageons nos membres à participer aux Assemblées Générales, car leurs idées et leur engagement sont essentiels pour façonner l'avenir du club. Ces réunions sont également l'occasion d'élire de nouveaux membres au bureau, comme Véronique Poutignat, récemment nommée Vice-Présidente. Cela offre une belle opportunité de s'impliquer activement dans la gestion du club et dans la vie associative de Saint-Pierre-en-Port.

Pour plus d'informations sur le TCSP, contactez-nous à l'adresse tennisclub.saintpierrais@gmail.com ou visitez notre site : [\[ballejaune.com/club/SaintPierre\]](http://ballejaune.com/club/SaintPierre) <https://ballejaune.com/club/SaintPierre>

Nous vous espérons toujours plus nombreux pour une belle année de tennis !

À très bientôt,

L'équipe du Bureau du Tennis Club Saint-Pierrais



SAINT PIERRE ANIMATIONS

C'est avec le même plaisir que je vous rappelle les manifestations organisées par notre association.

Une année de plus, durant laquelle, nous avons continué à faire vivre Saint Pierre Animations.

Le dimanche 23 juin, nous avons organisé, pour la première fois sur le stade, notre vide-grenier. Il a réuni une cinquantaine d'exposants.

Notre exposition de peinture, prévue du 18 au 21 juillet, dans la salle des Galets, a été annulée

Le 17 août c'était la fête de la moisson. Nous avons battu le blé que nous avons fauché au cours de la semaine. Nous remercions Monsieur DOUTRELEAU Pascal pour la fourniture du blé et Monsieur GUEROULT André pour le prêt du matériel de fauchage et de battage.

Cette année, nous ne pouvons organiser notre salon d'automne.

Le 16 novembre, nous organisons avec le Club des Galets, une vente de harengs frais, grillés ou marinés, dans la cour de la Mairie.

Le 15 décembre, nous organisons le marché de Noël, dans la salle des Pommiers.

Je termine cette rétrospective en remerciant très fort, toutes les personnes bénévoles qui d'une manière ou d'une autre, nous ont aidés tout au long de l'année écoulée.

Tous les membres de l'association vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2025.

Jean-Paul BRIET
Président de Saint Pierre Animations

SAINT-PIERRE ANIMATIONS :
jp.andree.b@orange.fr





L'ENTENTE DU LITTORAL VIT BIEN



L'entente du littoral progresse et continue son petit bout de chemin.

Pour cette nouvelle saison 2024/2025, nous avons décidé de continuer l'aventure avec l'US Paluel. Mais aussi, afin d'affiner les effectifs nous avons pris la décision de créer une nouvelle entente avec Valmont/Gerponville, les trois clubs réunis nous permettent d'obtenir deux équipes évoluant en D3 et une équipe vétérans D1.

Pour les catégories seniors et vétérans, nous cherchons encore nos marques avec ces changements, mais nous sommes tous persuadés que les résultats vont arriver, nous travaillons tous durement à la réussite de nos équipes.

Nos entraînements du vendredi soir de 19h à 21h à St Pierre En Port, sont ouverts tout au long de l'année pour les seniors et vétérans qui souhaiteraient effectuer un essai.

En ce qui concerne notre équipe enfant U8/U9, elle aussi continue de progresser et de travailler avec sérieux, nous sommes très fiers de nos jeunes joueurs qui obtiennent de super résultats depuis le début de saison avec une ambiance familiale qui règne au sein de l'équipe, actuellement 9 licenciés dans cette catégorie, pour les enfants aussi les entraînements sont ouverts tout au long de l'année pour effectuer un essai, les entraînements ont lieu tous les lundis de 17h30 à 19h et tous les mercredis de 14h à 15h30 à St Pierre En Port

Le président M. Lerondel Jérôme et son Vice-président M. Biotet Jonathan, tiennent à remercier particulièrement leurs coachs M^{me} L. Deschamps, M. C. Perchet et M. F. Touhami mais aussi les bénévoles, les membres du bureau, les sponsors, les mairies de St Martin aux Buneaux et de Saint Pierre En Port et aussi tous les sympathisants du club pour leur temps donné, leurs soutiens lors de nos rencontres ainsi que toutes les personnes qui œuvrent chaque jour pour la réussite du club.

Les dates de nos rencontres Seniors à St Pierre En Port à 10h :

- Le 26/01/2025 ESMSP/US ST THOMAS
- Le 02/02/2025 ESMSP/Entente USTI OFF
- Le 09/03/2025 ESMSP/US MARE AU CLERC
- Le 23/03/2025 ESMSP/RC NORMAND
- Le 27/04/2025 ESMSP/FC YPORT
- Le 11/05/2025 ESMSP/FC HARFLEUR

Ensemble, pour l'ESMSP.
W. Barbay, Vice-secrétaire.

E.S.M.S.P : jeromelerondel@gmail.com

VALMONT AUTOS

DAVID GEFFROY



- ◆ véhicules neufs
- ◆ véhicules occasions
- ◆ mécanique
- ◆ carrosserie
- ◆ station Total

DACIA



02 35 29 81 96



L'Église est une communauté vivante qui vit à travers sa foi en Jésus-Christ. Elle peut accompagner toute personne aux différentes étapes de la vie, dans leurs joies (naissance/baptême, mariage...) et leurs peines (maladie, difficultés, funérailles...).

Mon amitié très fraternelle pour chacun d'entre vous, avec ma prière.

Père Marc PREVEL



Coordonnées du presbytère / secrétariat :

Adresse : 8, rue Dom Lecrocq – 76540 Valmont
Tél. : 02 35 29 81 38 – Mail : paroisse.stbenoit@wanadoo.fr

Horaires du secrétariat :

- Lundi et jeudi de 13h30 à 16h
- Mardi et vendredi de 9h à 12h
- Mercredi en permanence téléphonique

Permanence du prêtre ou du diacre au presbytère :

- Samedi de 10h à 12h

Messes dominicales :

- Samedi à 18h (l'été à 18h30) à l'église Saint-Nicolas de Valmont
- Dimanche à 10h30 à Sassetot-le-Mauconduit (l'été à Saint-Pierre-en-Port)

Messes en semaine :

- Jeudi à 18h à l'église Saint-Nicolas de Valmont
- Une fois par semaine dans une commune de la paroisse à 9h30

Informez-vous sur la paroisse en consultant :

- Le journal Plein Vent distribué chaque trimestre dans votre boîte aux lettres
- Le site internet : <https://saintbenoitdugrandcaux.wordpress.com>
- La page facebook :
Paroisse Saint Benoît du Grand Caux – 76540 Valmont
- Le compte instagram : saintbenoit76540

ENTREPRISE BARBAY

de père en fils depuis 3 générations

SARL

- * Travaux agricoles et ruraux
- * Brassage de pommes
- * Elagage - Abattage
- * Location de matériels avec chauffeur
- * Création et entretien d'espaces verts

2, rue de Yaume - 76450 Saint-Martin-aux-Buneaux

Tél. 02 35 97 51 69 - Port. 06 09 48 06 31

Fax 02 35 57 25 45

entreprisebarbaysarl@hotmail.fr

Ils sont nés :

le 23 avril : GRUCHY Nino
 le 9 novembre : GUÉRY Khaylla

« *Toutes nos félicitations
 aux heureux parents* »



Ils nous ont quittés :

le 31 janvier : JOST DE STAËL-HOLSTEIN Nicole
 le 03 février : ENAUD ROBIN DE-MORHÉRY Béatrice
 le 17 février : LEFEBVRE Francis
 le 23 février : POISSON Yvette
 le 22 mars : CAPEL Marie-Louise
 le 21 avril : DOUTRELEAU Louis
 Le 5 juillet : NOËL Laurent
 le 8 août : DELAMARE-LECOUTRE Cyril
 le 22 octobre : BAUDE Monique
 le 02 novembre : SAUTREUIL Lucette
 le 11 décembre : DECHAMPS Monique
 le 23 décembre : DEVOUTON Chantal
 le 27 décembre : CROCHEMORE Gérard

« *Toutes nos condoléances aux familles* »

Ils se sont unis par le mariage :

le 15 juin :
 DEHAIS Florian et HEUZÉ Vincent
 le 22 juin :
 IMBERT Léopold et MEILLASSOUX Ariane
 le 29 juin :
 FOGLIA Emanuele et GAFFINEL Ariane
 le 13 juillet :
 DEVIS Alban et DUVAL Angélique

« *Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés* »

Ils se sont pacés :

le 28 février :
 ROUX Sylvain et DURANTON Allyson
 le 2 mai :
 MARGOTIN Laurent et LECACHEUR Martine
 le 11 juin :
 VÉRITÉ Arnaud et LECROQ Justine

« *Tous nos vœux de bonheur aux jeunes pacés* »



SARL ISAAC-SALENNE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

TV - Hifi - Électroménager - Antenne

**25, rue J. Crochemore
 76540 VALMONT**

02.35.29.14.18

isaac.salenne@wanadoo.fr



Ent. RENAULT Joseph

Menuiserie Générale

Isolation – Placo – Fenêtres – Portes –
 Terrasses – Cuisines – Parquets

Devis gratuit

07.66.83.49.94

ANGERVILLE LA MARTEL

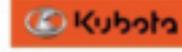
<https://entrenaultjoseph.wixsite.com/my-site>



Vente et réparation matériel motoculture et agricole



Husqvarna E-Bicycles



ZA LA PLAINE DU BUC 76540 THIETREVILLE—Tél. 02.35.27.72.03

www.auber-motoculture.fr

Vinifolies

Pour faire sourire vos papilles

Animation, vente et formation
autour du vin et de la gastronomie

- soirée œnologiques
- voyages dans les vignobles
- formations autour du vin
- ateliers gourmands
- dégustation et vente des vins de ma sélection

Spécialiste en vin et spiritueux,
je vous invite à partager
ma passion

Rencontrons-nous !

à Valmont
20 Place du Dr Greverie

ou sur vinifolies.fr
tél. : 06 66 81 51 52



TAXIS FROMAGER

SASSETOT LE MAUCONDUIT - ST MARTIN AUX BUNEAUX
OURVILLE EN CAUX - FECAMP - VALMONT

06.64.91.21.31

5 TAXIS - TOUTES DISTANCES

Depuis 1999 déjà !



Maçonnerie Couverture Menuiserie

Neuf & Rénovation

15, Rue de la Linerie

76 540 VALMONT

02 35 10 58 37

sarl.leplay@orange.fr www.leplaysarl.fr



Scannez-moi !

N'hésitez pas à nous contacter, nos devis et conseils sont gratuits !

Nos collaborateurs : dessinateur, électricien, plombier



Suivez-nous aussi sur notre page facebook [Sarl Leplay](#)



Nous n'utilisons que des matériaux de qualité avec des fournisseurs renommés



En famille, entre amis, en séminaire, en stage...
Rassemblez-vous toute l'année dans notre Manoir et nos Villas !

WWW.SEJOUR-DALBATRE.COM



Séjour d'Albâtre
LOCATIONS SAISONNIÈRES EN BORD DE MER

Saint-Pierre-en-Port
Les Grandes Dalles
Sassetot-le-Mauconduit



Anne de Bagneux-Savatier
+33 (0)6 81 51 82 35
contact@sejourdalbatre.com
www.sejour-dalbatre.com

CALENDRIER 2025

JANVIER

| | |
|------|----------------------|
| M 01 | JOUR DE L'AN |
| J 02 | St Basile |
| V 03 | Ste Geneviève |
| S 04 | St Odilon 01 |
| D 05 | Épiphanie |
| L 06 | St Mélaïne |
| M 07 | St Raymond 01 |
| M 08 | St Lucien |
| J 09 | Ste Alix 02 |
| V 10 | St Guillaume |
| S 11 | Ste Pauline |
| D 12 | Ste Tatiana |
| L 13 | Ste Yvette 0 |
| M 14 | Ste Nina |
| M 15 | St Rémi |
| J 16 | St Marcel 03 |
| V 17 | Ste Roseline |
| S 18 | Ste Prisca |
| D 19 | St Maris |
| L 20 | St Sébastien |
| M 21 | Ste Agnès 01 |
| M 22 | St Vincent |
| J 23 | St Bernard 04 |
| V 24 | St François de Sales |
| S 25 | Conversion de Paul |
| D 26 | Ste Paule |
| L 27 | Ste Angèle |
| M 28 | St Thomas d'Aquin |
| M 29 | St Gildas 01 |
| J 30 | Ste Martine |
| V 31 | Ste Marcelle 05 |

FÉVRIER

| | |
|------|--------------------------|
| S 01 | Ste Ella |
| D 02 | Présentation du Seigneur |
| L 03 | St Blaise |
| M 04 | Ste Véronique |
| M 05 | Ste Agathe 01 |
| J 06 | St Gaston |
| V 07 | Ste Eugénie 06 |
| S 08 | Ste Jacqueline |
| D 09 | Ste Apolline |
| L 10 | St Arnaud |
| M 11 | N. Dame de Lourdes |
| M 12 | St Félix 0 |
| J 13 | Ste Béatrice |
| V 14 | St Valentin 07 |
| S 15 | St Claude |
| D 16 | St Julienne |
| L 17 | St Alexis |
| M 18 | Ste Bernadette |
| M 19 | St Gabin 08 |
| J 20 | Ste Aimée 01 |
| V 21 | St Damien |
| S 22 | Ste Isabelle |
| D 23 | St Lazare |
| L 24 | St Modeste |
| M 25 | St Roméo |
| M 26 | St Nestor 09 |
| J 27 | Ste Honorine |
| V 28 | St Romain |

MARS

| | |
|------|------------------------|
| S 01 | St Aubin |
| D 02 | St Charles |
| L 03 | St Guénolé |
| M 04 | Mardi gras |
| M 05 | Cendres 10 |
| J 06 | Ste Colette 01 |
| V 07 | Ste Félicité |
| S 08 | St Jean de Dieu |
| D 09 | Carême |
| L 10 | St Vivien |
| M 11 | Ste Rosine |
| M 12 | Ste Justine 11 |
| J 13 | St Rodrigue |
| V 14 | Ste Mathilde 0 |
| S 15 | Ste Louise |
| D 16 | Ste Bénédicte |
| L 17 | St Patrick |
| M 18 | St Cyrille |
| M 19 | St Joseph |
| J 20 | PRINTEMPS 12 |
| V 21 | Ste Clémence |
| S 22 | Ste Léa 01 |
| D 23 | St Victorien |
| L 24 | Ste Catherine de Suède |
| M 25 | Annonciation |
| M 26 | Ste Larissa |
| J 27 | Mi-carême 13 |
| V 28 | St Gontran |
| S 29 | Ste Gwladys 14 |
| D 30 | St Amédée 15 |
| L 31 | S Benjamin |

AVRIL

| | |
|------|--------------------------|
| M 01 | St Hugues |
| M 02 | Ste Sandrine |
| J 03 | St Richard 14 |
| V 04 | St Isidore |
| S 05 | Ste Irène 01 |
| D 06 | St Marcellin |
| L 07 | St Jean-Bap. de La Salle |
| M 08 | Ste Julie |
| M 09 | St Gautier |
| J 10 | St Fulbert 15 |
| V 11 | St Stanislas |
| S 12 | St Jules |
| D 13 | Rameaux 0 |
| L 14 | St Maxime |
| M 15 | St Paterno |
| M 16 | St Benoît-Joseph |
| J 17 | St Anicet 16 |
| V 18 | St Parfait |
| S 19 | Ste Emma |
| D 20 | Pâques |
| L 21 | LUNDI DE PÂQUES 01 |
| M 22 | St Alexandre |
| M 23 | St Georges |
| J 24 | St Fidèle |
| V 25 | St Marc 17 |
| S 26 | Ste Alida |
| D 27 | Ste Zita |
| L 28 | Ste Valérie |
| M 29 | Ste Cath. de Sienne |
| M 30 | St Robert |

MAI

| | |
|------|--------------------------|
| J 01 | FÊTE DU TRAVAIL |
| V 02 | St Boris |
| S 03 | St. Philippe, Jacques 18 |
| D 04 | St Sylvain 01 |
| L 05 | St Judith |
| M 06 | Ste Prudence |
| M 07 | Ste Gizèle 19 |
| J 08 | VICTOIRE 1945 |
| V 09 | St Pacôme |
| S 10 | Ste Solange |
| D 11 | Ste Estelle |
| L 12 | St Achille 0 |
| M 13 | Ste Rolande |
| M 14 | St Matthias |
| J 15 | Ste Denise |
| V 16 | St Honoré 20 |
| S 17 | St Pascal |
| D 18 | St Eric |
| L 19 | St Yves |
| M 20 | St Bernardin 01 |
| M 21 | St Constantin |
| J 22 | St Émile 21 |
| V 23 | St Didier |
| S 24 | St Donatien |
| D 25 | Fête des mères |
| L 26 | St Béranger |
| M 27 | St Augustin |
| M 28 | St Germain |
| J 29 | ASCENSION |
| V 30 | St Ferdinand |
| S 31 | Visitation 22 |

JUIN

| | |
|------|----------------------|
| D 01 | St Justin 22 |
| L 02 | Ste Blandine |
| M 03 | St Kévin 01 |
| M 04 | Ste Clotilde |
| J 05 | St Igor 23 |
| V 06 | St Norbert |
| S 07 | St Gilbert |
| D 08 | Pentecôte |
| L 09 | LUNDI DE PENTECÔTE |
| M 10 | St Landry |
| M 11 | St Barnabé 0 |
| J 12 | St Guy |
| V 13 | St Antoine de Padoue |
| S 14 | St Elisée 24 |
| D 15 | Fête des pères |
| L 16 | St J.F. Régis |
| M 17 | St Hervé |
| M 18 | St Léonce 01 |
| J 19 | St Romuald |
| V 20 | St Silvere 25 |
| S 21 | ÉTÉ |
| D 22 | Fête-Dieu |
| L 23 | Ste Audrey |
| M 24 | St Jean-Baptiste |
| M 25 | St Prosper |
| J 26 | St Antheleme |
| V 27 | St Fernand 26 |
| S 28 | St Irénée |
| D 29 | St Pierre, Paul |
| L 30 | St Martial |

ZONE A : BESANÇON, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, DIJON, GRENOBLE, LIMOGES, LYON, POITIERS - **ZONE B :** AIX-MARSEILLE, AMIENS, CAEN, LILLE, NANCY-METZ, NANTES, NICE, ORLÉANS-TOURS, REIMS, RENNES, ROUEN, STRASBOURG
ZONE C : CRÉTEIL, MONTPELLIER, PARIS, TOULOUSE, VERSAILLES
 LES DATES DE VACANCES SCOLAIRES SONT CONFORMES À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 07/12/22. ELLES SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF SANS ENGAGER NOTRE RESPONSABILITÉ.

JUILLET

| | |
|------|----------------------|
| M 01 | St Thierry |
| M 02 | St Martinien 01 |
| J 03 | St Thomas |
| V 04 | St Florent 27 |
| S 05 | St Antoine |
| D 06 | Ste Mariette |
| L 07 | St Raoul |
| M 08 | St Thibault |
| M 09 | Ste Amandine |
| J 10 | St Ulrich 0 |
| V 11 | St Benoît |
| S 12 | St Olivier 28 |
| D 13 | St. Henri, Joël |
| L 14 | FÊTE NATIONALE |
| M 15 | St Donald |
| M 16 | N.-D. du Mont-Carmel |
| J 17 | Ste Charlotte |
| V 18 | St Frédéric 01 |
| S 19 | St Arsène |
| D 20 | Ste Marina 29 |
| L 21 | St Victor |
| M 22 | Ste Marie-Madeleine |
| M 23 | Ste Brigitte |
| J 24 | Ste Christine |
| V 25 | St Jacques |
| S 26 | St. Anne, Joachim 30 |
| D 27 | Ste Nathalie |
| L 28 | St Samsou |
| M 29 | Ste Marthe |
| M 30 | St Juliette 31 |
| J 31 | St Ignace de Loyola |

AOÛT

| | |
|------|--------------------|
| V 01 | St Alphonse 01 |
| S 02 | St Julien-Eymard |
| D 03 | Ste Lydie |
| L 04 | St Jean-M. Vianney |
| M 05 | St Abel |
| M 06 | Transfiguration 32 |
| J 07 | St Gaëtan |
| V 08 | St Dominique |
| S 09 | St Amour 0 |
| D 10 | St Laurent |
| L 11 | St Claire |
| M 12 | Jeanne F.C. |
| M 13 | St Hippolyte 33 |
| J 14 | St Evrard |
| V 15 | ASSOMPTION |
| S 16 | St Armel 01 |
| D 17 | St Hyacinthe |
| L 18 | St Hélène |
| M 19 | St Jean-Eudes |
| M 20 | St Bernard |
| J 21 | St Christophe 34 |
| V 22 | St Fabrice |
| S 23 | Ste Rose de Lima |
| D 24 | St Barthélémy |
| L 25 | St Louis |
| M 26 | Ste Natacha |
| M 27 | Ste Monique |
| J 28 | St Augustin 35 |
| V 29 | Ste Sabine |
| S 30 | St Fiacre |
| D 31 | St Arsitide 01 |

SEPTEMBRE

| | |
|------|--------------------|
| L 01 | St Gilles |
| M 02 | Ste Ingrid |
| M 03 | St Grégoire |
| J 04 | Ste Rosalie 36 |
| V 05 | Ste Raïssa |
| S 06 | St Bertrand |
| D 07 | Ste Reine 0 |
| L 08 | Nativité |
| M 09 | St Alain |
| M 10 | St Inés |
| J 11 | St Adelphe 37 |
| V 12 | St Apollinaire |
| S 13 | St Aimé |
| D 14 | Croix Glorieuse 01 |
| L 15 | St Roland |
| M 16 | Ste Édith |
| M 17 | St Renaud |
| J 18 | Ste Nadège |
| V 19 | Ste Emilie 38 |
| S 20 | St Davy |
| D 21 | St Matthieu |
| L 22 | AUTOMNE |
| M 23 | St Constant |
| M 24 | St Théoèle |
| J 25 | St Hermann 39 |
| V 26 | St. Côme, Damien |
| S 27 | St Vincent de Paul |
| D 28 | St Venceslas |
| L 29 | St Michel |
| M 30 | St Jérôme 01 |

OCTOBRE

| | |
|------|---------------------------|
| M 01 | Ste Th. de l'Enfant-Jésus |
| J 02 | St Léger |
| V 03 | St Gérard 40 |
| S 04 | St François d'Assise |
| D 05 | Ste Fleur |
| L 06 | St Bruno |
| M 07 | St Serge 0 |
| M 08 | Ste Pélagie |
| J 09 | Ste Sybille 41 |
| V 10 | St Ghislain |
| S 11 | St Firmin |
| D 12 | St Wilfried |
| L 13 | St Gérard 01 |
| M 14 | St Juste |
| M 15 | Ste Thérèse d'Avila |
| J 16 | Ste Edwige 42 |
| V 17 | St Baudouin |
| S 18 | St Luc |
| D 19 | St René |
| L 20 | Ste Adeline |
| M 21 | Ste Céline |
| M 22 | Ste Élodie |
| J 23 | St Jean de Capistran |
| V 24 | St Florentin 43 |
| S 25 | St Crépin 14 |
| D 26 | St Dimitri 15 |
| L 27 | Ste Émeline |
| M 28 | St. Simon, Jude |
| M 29 | St Narcisse 01 |
| J 30 | Ste Bienvenue |
| V 31 | St Quentin 44 |

NOVEMBRE

| | |
|------|--------------------------|
| S 01 | TOUSSAINT |
| D 02 | Défunt |
| L 03 | St Hubert |
| M 04 | St Charles |
| M 05 | Ste Sylvie 0 |
| J 06 | Ste Bertille |
| V 07 | Ste Carine 45 |
| S 08 | St Geoffroy |
| D 09 | St Théodore |
| L 10 | St Léon |
| M 11 | ARMISTICE 1918 |
| M 12 | St Christian 01 |
| J 13 | St Brice |
| V 14 | St Sidoine 46 |
| S 15 | St Albert |
| D 16 | Ste Marguerite |
| L 17 | Ste Elisabeth |
| M 18 | Ste Aude |
| M 19 | St Tanguy 47 |
| J 20 | St Edmond |
| V 21 | Prés. Marie |
| S 22 | Ste Cécile |
| D 23 | St Clément |
| L 24 | Ste Flora |
| M 25 | Ste Catherine |
| M 26 | Ste Delphine 48 |
| J 27 | Ste Sévrin |
| V 28 | St Jacq. de la Marche 01 |
| S 29 | St Saturnin |
| D 30 | Avent |

DÉCEMBRE

| | |
|------|-----------------------|
| L 01 | Ste Florence |
| M 02 | Ste Viviane |
| M 03 | St François-Xavier |
| J 04 | Ste Barbara 49 |
| V 05 | St Gérard 0 |
| S 06 | St Nicolas |
| D 07 | St Ambroise |
| L 08 | Imm. Conception |
| M 09 | St Pierre Fournier |
| M 10 | St Romaric |
| J 11 | St Daniel 01 |
| V 12 | St Corentin |
| S 13 | Ste Lucie 50 |
| D 14 | Ste Odile |
| L 15 | Ste Ninon |
| M 16 | Ste Alice |
| M 17 | St Gaël |
| J 18 | St Gatien 51 |
| V 19 | St Urbain |
| S 20 | St Théophile |
| D 21 | HIVER |
| L 22 | Ste Françoise-Xavière |
| M 23 | St Armand |
| M 24 | Ste Adèle 52 |
| J 25 | NOËL |
| V 26 | St Étienne |
| S 27 | St Jean 01 |
| D 28 | St Innocents |
| L 29 | St David |
| M 30 | St Roger |
| M 31 | St Sylvestre |

ZONE A : BESANÇON, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, DIJON, GRENOBLE, LIMOGES, LYON, POITIERS - **ZONE B :** AIX-MARSEILLE, AMIENS, CAEN, LILLE, NANCY-METZ, NANTES, NICE, ORLÉANS-TOURS, REIMS, RENNES, ROUEN, STRASBOURG
ZONE C : CRÉTEIL, MONTPELLIER, PARIS, TOULOUSE, VERSAILLES
 LES DATES DE VACANCES SCOLAIRES SONT CONFORMES À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 07/12/22. ELLES SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF SANS ENGAGER NOTRE RESPONSABILITÉ.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

JANVIER

- 16 : Vœux de la Municipalité
18h30

FÉVRIER

- 22 : Soirée contes
organisée par Le Chaudron

MARS

- 8 : Soirée année 80
organisée par L'ESMSP
- 22 : Le printemps des Artisans
organisé par Culture et Loisirs
- 30 : La bourse aux livres
organisée par Le Chaudron

AVRIL

- 5 : Ouverture de La Maison des Croyances
- 12 : Portes ouvertes
du Tennis Club de Saint Pierre
- 27 : Concours de Boules Cauchoises
organisé par La Maison des Croyances
- Date à définir : Nettoyage de printemps
organisé par Le Chaudron

MAI

- 4 : Foire à tout
organisée par Culture et Loisirs
- 8 : Vide grenier et tournoi des enfants
organisés par L'ESMSP
- 11 : Fête du printemps
organisée par Les Galets
- 11 : Fête de la soupe
organisée par Le Chaudron
- 17 : Théâtre Cauchois
organisé par La Maison des Croyances
- 24 : Fête des Voisins
organisée par Le Chaudron

JUIN

- 7 : Soirée cochon grillé
organisée par L'ESMSP
- 8 : Marché artisanal
organisé par La Maison des Croyances
- 14 : Concert
organisé par Le Chaudron
- 22 : Vide grenier
organisé par Saint Pierre Animations

JUILLET

- 11 au 15 : Expo de peinture
organisée par Saint Pierre Animations
- 12 : Visite Guidée du village
organisée par Le Chaudron
- 13 & 14 : Jeux enfants, concours de Boules
Cauchoises et animation musical
organisés par La Maison des Croyances
- 16 : Spectacle de marionnettes
organisé par Le Chaudron
- 16 au 18 : Portes ouvertes
du Tennis Club Saint Pierrais
- 20 : Tournoi de sixte organisé par L'ESMSP
- 23 : Retraite aux flambeaux
organisée par Le Chaudron

AOUT

- 2 : Fête de l'été organisée par Le Chaudron
- 2 : Feu d'artifices offert par la Municipalité
- 8 & 9 : Rallye Vespa club
organisé par Culture et Loisirs
- 13 : Spectacle de marionnettes
organisé par le Chaudron
- 15 : Vide grenier organisé par L'Entente
Saint Pierraise de Pétanque
- 16 : Visite guidée du village
organisée par Le Chaudron
- 17 : Fête de la Moisson
organisée par Saint Pierre Animations
- 22 : Fête des familles
organisée par le Tennis Club de Saint Pierre

SEPTEMBRE

- 13 & 14 : Minéraux fossiles
organisé par Culture et Loisirs
- 14 : Concours de Boules Cauchoises
organisé par La Maison des Croyances
- 27 : Fête des Normands
organisée par La Maison des Croyances
- 28 : Loto organisé par
les Anciens Combattants

OCTOBRE

- 11 & 12 : Salon de peinture et Artisanat
organisé par Saint Pierre Animations
- 25 : Soirée moules frites
organisée par ESMSP
- 26 : Loto organisé par L'entente
Saint Pierraise de Pétanque

NOVEMBRE

- 9 : Bourse aux vinyles
organisée par Le Chaudron
- 15 : Loto organisé par L'ESMSP
- 16 : Vente de harengs cour de la mairie
organisée par Les Galets
- 29 : Soirée Beaujolais organisée
par Le Chaudron

DECEMBRE

- 6 : Téléthon
organisé par Culture et Loisirs
- 13 & 14 : Marché de Noël
organisé par Saint Pierre Animations



PARTN-E.R
ELEC.RESEAUX

WEASCOM



CODE CLIENT INTERNE

13223

BON À TIRER ÉDITÉ LE

23 décembre 2024 16:3

COMMERCIAL RÉFÉRANT

Pierre-Émile Durand

ATTENTION ! CE BON À TIRER ENGAGE VOTRE RESPONSABILITÉ. TOUTE ERREUR RELEVÉE APRÈS VALIDATION NE POURRA ÊTRE IMPUTÉE.

ATTENTION ! SORTIE SANS GARANTIE DES COULEURS. ÉPREUVE DE RELECTURE TEXTE ET DE POSITIONNEMENT DES COULEURS.

APERÇU À 100%

| FORMAT | 210 x 297 mm | IMPRESSION | quadri recto/verso | COULEURS | | QUANTITÉ | |
|----------------------|---|------------|--------------------|---|------------|----------|--|
| SUPPORT ET FINITIONS | Couverture couché brillant blanc 300g Intérieur couché satiné blanc 130g | | | <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="background-color: cyan; padding: 2px;">CYAN</div> <div style="background-color: magenta; padding: 2px;">MAGENTA</div> <div style="background-color: yellow; padding: 2px;">JAUNE</div> </div> <div style="background-color: black; color: white; padding: 2px; margin-top: 5px;">NOIR</div> | 700 | | |

Vous souhaitez apporter un commentaire ?

Je souhaite

je signe ici

MERCI D'INDIQUER VOTRE CHOIX DANS LA LISTE DÉROULANTE